

# YIN-ART

## *Un Atelier ouvert à tous*

Yin-Art, c'est avant tout un cadre, une atmosphère, de la chaleur et le CALME. L'ambiance y est conviviale, tout le monde, ici, trouve sa place. Un seul mot d'ordre le « laisser faire ».

Nichées sous les toits, deux salles réservées à la relaxation et la création, sont depuis septembre, ouvertes quatre jours par semaine.

Les pinceaux guidés par des esprits libres de toute contrainte donnent vie à des personnages.

Les couleurs se superposent et laissent apparaître ici, un paysage et là, plus loin un animal.

Tous les outils et matériaux sont à la disposition des artistes en herbe. Pour toute l'année seuls : des chaussons, une blouse et un plaid (couverture ou serviette de bain) sont nécessaires au cours.

Le lieu est intime, reposant. L'Atelier c'est ainsi que tout le monde l'appelle. Il est déjà devenu un lieu de rendez-vous du lundi au jeudi pour mes élèves âgés de 5 ans (la plus jeune inscrite) à 61 ans.

J'ai souhaité partager avec les personnes les plus mures mon expérience venue des savoirs de la chine ancestrale. Patience, Sérénité et Maîtrise offrent la voie royale de l'épanouissement. C'est pouvoir rayonner dans sa vie personnelle mais bien-sûr dans sa démarche artistique. Ainsi, c'est dans ce contexte que les adultes chaque semaine réalisent, créent, inventent mais surtout SE réalisent et Se redécouvrent. C'est en précédant la leçon d'Art d'une demi-heure de relaxation que l'on y parvient. La relaxation permet d'éprouver, de ressentir, d'aimer et d'agir. Elle donne de la vigueur aux expériences de sa vie et conduit à une plus grande satisfaction. Grâce à elle on prend confiance et on est libre pour créer.

Les enfants disposent eux d'une heure de cours. A leur arrivée tout est installé, je les dispense de ranger, nettoyer. Il n'est pas rare que l'activité se fasse en musique comme support ou moyen de création. « Cela passe trop vite » me dit chaque mercredi Clémentine.

Par choix, les groupes sont de faibles effectifs. Ainsi les places sont limitées à 7 par groupe pour les adultes et 10 pour les enfants. Je suis de cette façon plus disponible pour chacun. Très vite une relation de confiance s'installe avec l'élève quel que soit son âge.

Le cours est ouvert à tous. Il est possible de venir le découvrir sur plusieurs séances d'essai (10 euros par cours) sans engagement ou simplement pendant les vacances scolaires. Une simple visite de l'Atelier est aussi tout à fait possible.

Alors, à bientôt le temps d'une visite, d'un cours ou aux détours d'une exposition en Eure-et-Loir ou ailleurs...

Pour en savoir davantage, voici quelques infos pratiques :

Qui ? **Nathalie Manceau**

Où ? 9 Rue du pont de l'Èure  
28500 Sainte Gemme Moronval

Pour me joindre : **Tél : 06 15 46 02 72**

Email : [nathalie.manceau@free.fr](mailto:nathalie.manceau@free.fr)

S'informer/Lire/Regarder : un seul site :

<http://manceau1.moonfruit.fr>

**Cours Adultes** : Lundi de 19 h 30 à 21 h - Mardi de 14 h à 15 h 30  
- Jeudi de 9 h 30 à 11 h 00

**Cours Enfants** dès 5 ans le mercredi toute la journée





## Ormoy

### La déviation se termine

C'est avec quelques semaines de retard que se terminent les travaux de la déviation d'Ormoy. Ce contournement préalable à la déviation de l'agglomération de Nogent-le-Roi évitera aux habitants du village de subir les nuisances engendrées par la circulation et, notamment, celle des

pois-lourds, qui seront réorientés vers la RN 154, pour rejoindre Dreux ou Chartres.

Un avenant au marché initial de travaux a été nécessaire pour prendre en compte les difficultés engendrées par la teneur en sulfate du sol, empêchant la prise du ciment de la couche de forme de la chaussée. Le lessivage des sols durant l'hiver n'ayant pas permis d'améliorer la situation, il a fallu abandonner la solution du traitement du sol en place et de recourir à la substitution du sol par un apport de mâchefers d'incinération. Surcoût : 5,46 % !

### Des acquisitions foncières pour la déviation

Dans le cadre de l'aménagement foncier d'ORMOY, le Département a eu l'opportunité d'acquérir une parcelle cadastrée section ZH n° 2,

lieudit « Les Ventes », d'une contenance de 2ha 60a 20ca, afin de compléter la réserve foncière destinée à compenser par échanges les besoins fonciers du Département pour la déviation d'ORMOY. L'accord amiable est intervenu avec le propriétaire et l'exploitant. L'opération a ainsi été facilitée.

### Des aides pour la voirie

la réfection de trottoirs et bordures caniveaux rue du Boullay Thierry a obtenu 8 475,00 € de subvention de la part du Conseil général.

Aides au titre du fonds de péréquation 2007 831 €.

Achat de compteur, remplacement d'un branchement de plomb, réalisation d'un plan de circulation et renforcement de la chaussée : 1 835 € accordés.



## Saint-Laurent-La-Gâtine

### Un patrimoine bien fêté !

Dans le cadre des Journées du Patrimoine, la commune de Saint-Laurent a pris l'initiative d'organiser une très intéressante conférence donnée par Alain DENIZET, retraçant la vie de son ancêtre, à travers le quotidien des paysans beaucerons, au XIX<sup>e</sup> siècle.

également présenté le livre dont il est l'auteur.

### La dictée d'ELA

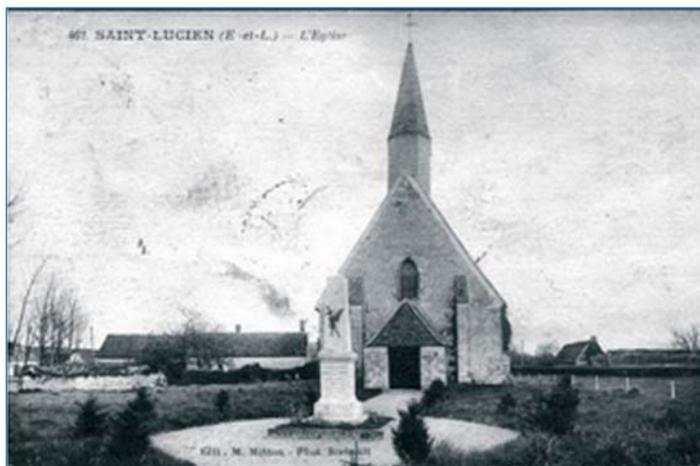
"Mets tes baskets et bat la maladie", tel est le slogan de l'association ELA, qui combat les leucodystrophies, maladies génétiques du système nerveux. La petite école de Saint-Laurent, qui compte une classe, a invité, au

M. Denizet, professeur d'histoire-géographie au collège de Bû, a

début du mois d'octobre, les parents et amis de l'école à participer à un exercice d'orthographe sous forme de dictée. Corrigée par les élèves, cette dictée, intitulée "La fabrique des rêves", a constitué une formidable démarche de solidarité, associant enfants et adultes, autour de leur école publique.

Aides au titre du fonds de péréquation 2007 : 1 530 €

Achat de matériel informatique, d'ordinateurs, de mobilier, de gravier et terrassement pour un accès pompiers : 4 810 € de subvention.



## Saint-Lucien

### *Protéger les chemins de randonnée et de promenade*

Au cours de sa séance du 12 décembre 2005, l'Assemblée du Conseil Général a été sollicitée par des collectivités pour inscrire au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée des sentiers relevant de leur domaine privé. Ces collectivités ont, par délibération, émis un avis favorable sur les itinéraires traversant leur territoire, et ont approuvé l'inscription au PDIPR des chemins ruraux et / ou parcelles empruntés par ces circuits. Ces collectivités ont autorisé la circulation non motorisée sur ces chemins, accepté l'édition et la diffusion des itinéraires par le Comité départemental du tourisme, et accepté leur maintenance par la structure à laquelle le Conseil général confie cette mission dans le cadre d'une convention, selon les pres-

criptions définies dans la charte officielle du balisage.

Ces collectivités se sont notamment engagées à conserver aux sentiers inscrits au PDIPR leur caractère public, ouvert et entretenu, à empêcher l'interruption du cheminement, à ne pas aliéner totalité ou partie des itinéraires concernés ; en cas d'interruption, elles se sont engagées à aviser le Conseil général et à rendre aux itinéraires concernés un tracé équivalent afin de ne pas interrompre le cheminement. La commune de Saint-Lucien a effectué cette démarche pour inscrire des chemins situés sur son territoire.

### *Au gré des archives*

1742-1790. — Baux de la métairie de Saint-Lucien,

» consistant en mie mesure où vouloit avoir maison,

» court et ouches, assis au village de Saint-Lucien, juxte

» d'un costé l'église dudit lieu, d'autre costé le chemin

» tendant de Saint-Lucien à Nogent-le-Roy, d'un bout

» le cimetièrre de Saint-Lucien, avec la quantité de 60 » arpens de terre labourable et 4 arpens de pré. »

### *Quand tout ne coule pas de source...*

1663. — « Procédures contre Jean Sintier, laboureur, au sujet d'un petit cours d'eau dérivant d'une fontaine, sise à Saint-Lucien, appartenant aux religieux de Saint-Père, que le dit Sintier avait élargi et pour l'élargissement duquel il avait pris un pied de largeur sur la longueur des prés des dits religieux. »

Aides du Conseil Général au titre du fonds de péréquation 2007/ 1 108 €.

## Senantes



### *Aide pour l'information de la mairie*

Aide pour l'acquisition de matériel informatique dans le cadre de l'informatisation et la connexion à l'Internet de la

Mairie de Senantes, pour un coût de 1 574 € HT

### *Marimo expose*

Imagination, spontanéité, humour, tel est le cocktail de création pro-

posé par Marie-Monique BINOIS, plasticienne, peintre, sculpteur, qui a été accueillie par la commune de Senantes, lors d'une récente exposition artistique. Un beau succès pour cette initiative artistique dans la petite commune senantaise.



# PLANIS'FER

## SERRURERIE - METALLERIE

### Frédéric JUILLET

2ter chemin du Lavoir - Dancourt - 28210 SENANTES

Tél. : 02 37 63 52 20 - Fax : 02 37 63 52 20

Port. : 06 09 51 56 08

planisfer@sfr.fr



## Villemeux-sur-Eure

### Bonjour, madame le Maire

**L**a Cantonade rencontre les maires du canton. Aujourd'hui, c'est au tour de madame Louise BERSIHAND, maire de Villemeux-sur-Eure, commune de 1 550 habitants. Superficie : 18,59 km<sup>2</sup>.



**Louise BERSIHAND - Maire**  
48 ans, Directrice d'un service  
d'action sociale

***Vous êtes maire de la commune de Villemeux depuis les dernières élections. Comment êtes vous arrivée à ce poste ?***

J'étais adjointe dans le précédent conseil, depuis 2001 et j'habite Villemeux depuis 1991, où j'ai réalisé un projet d'acquisition immobilière. Précédemment, j'étais installée en région parisienne. Je me suis toujours intéressée à la vie publique.

***Quelles sont vos premières impressions liées à la fonction de maire de la commune ?***

Tout d'abord, il y a la période de « grâce », je travaille beaucoup, j'essaie de déléguer auprès de mes collègues, ça fonctionne bien.

Mais il demeure parfois l'isolement de celle qui doit prendre la décision, qui doit trancher. Ce qui me surprend, c'est le pouvoir de décision dont m'investissent les citoyens. Etre maire, pour eux, c'est pouvoir prendre de nombreuses décisions, alors que l'on n'en a pas forcément la possibilité réelle.

***Sur quels dossiers importants pour Villemeux travaillez-vous actuellement ?***

À l'occasion des élections, notre équipe ne s'était pas engagée sur un programme précis, mais plutôt sur une méthode, une vision globale de l'avenir de la commune. Aujourd'hui, nous tra-

vaillons sur un programme pluriannuel d'investissement, avec des perspectives. Nous mettons en avant un projet global : jeunes, familles, ... Il s'agit de faire cohabiter tout le monde, de faire progresser les idées d'un développement durable, mais pas uniquement tourné vers l'environnement, mais aussi vers l'intégration de chacun dans la vie du village. Dans le cadre du P.L.U.

par exemple, nous souhaitons ouvrir à l'urbanisation pour garder nos jeunes, adapter le logement aux personnes âgées et favoriser l'accès à la propriété.

### Quel est le rôle de Villemeux au sein de la communauté d'agglomération du Drouais (CAAD)?

L'appartenance à la CAAD nous ouvre des champs en direction des villages de notre secteur et en

direction de la zone urbaine. Notre commune devient « pôle d'équilibre » dans le cadre du schéma directeur d'aménagement de la communauté. L'étude du centre-bourg va nous amener à étudier un aménagement cohérent, que nous ne pourrions penser sans les ressources de la communauté.

Entretien - Espaces verts  
Broyage de bordures de bois,  
fossés, talus  
Débroussaillage - Travaux divers

## Pascal THIERRÉE

02 37 82 46 74

06 86 84 75 71



MENUISERIE - CHARPENTE

## SARL PELTIER

Toutes menuiseries extérieures bois  
Aménagements intérieurs sur mesures

3 bis, rue de Tréon - 28210 VILLEMEUX  
Tél. 02 37 82 39 35  
peltier-menuiserie@wanadoo.fr

 **Agence Renault**  
**SARL VILLEMEUX AUTOMOBILES**

Ateliers et bureaux ouverts  
Du mardi au vendredi de 8 h à 12 h  
et de 14 h à 19 h  
Le samedi de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h



122, Grande Rue - 28210 VILLEMEUX-SUR-EURE  
villemeux.automobiles@orange.fr  
Tél. : 02 37 82 29 29 - Fax : 02 37 82 37 96  
Conditions particulières pour les artisans et TPE (nous consulter)

 **VENTE DE VOITURES NEUVES ET OCCASIONS** 

Laurence Loiselet  
**IMMOBILIER**

33, Grande Rue  
28210 VILLEMEUX  
02 37 82 45 40  
06 15 09 47 22

Mail : laurenceloiselet@wanadoo.fr  
Site internet : loiseletimmobilier.com

**CocciMarket** 

Ouvert du lundi au samedi de 8 h à 12 h 30 - 15 h à 19 h 30  
Le dimanche de 8 h à 12 h 30 - Livraisons à domicile sur commande

51, Grande-Rue  
28210 VILLEMEUX-SUR-EURE  
☎ 02 37 82 34 24



**La vie culturelle villemeusienne est importante à vos yeux ?**

Sans nul doute ! Nous nous efforçons de faire travailler ensemble tous les acteurs de la commune : scolaires, associations, élus, citoyens. C'est tout l'intérêt de notre démarche que de réunir les habitants de la commune autour de manifestations culturelles. Merci, madame le Maire.

**La Grande Guerre et l'armistice de 14-18**

La commune de Villemeux-sur-Eure a pris l'initiative d'accrocher en ses murs l'exposition réalisée par Colette LAGET voilà quelques années et consacrée à la Grande Guerre de 14-18. Mme DUFFAY, cheville ouvrière de cette manifestation, avait convié les élèves de l'école élémentaire à découvrir cette période douloureuse de notre histoire nationale. Les scolaires ont ainsi identifié les lieux de décès de chacun des Poilus de la commune. Des objets et effets personnels de l'époque accompagnaient cette exposition, qui a permis de prolonger le travail de mémoire.

**Une belle exposition**

Une quinzaine d'artistes de Villemeux et des alentours avaient répondu favorablement à l'invitation lancée par la commune. Peintres, dessinateurs, photographes, amateurs de patchwork... Leurs œuvres placées sous le thème de la nature ont ravi le public. À noter, l'exposition présentée par la médiathèque autour de l'art des

jardins. Une belle exposition agréable à parcourir, qui démontre qu'une petite commune peut réaliser de belles initiatives artistiques.

**Travaux routiers route de Dreux**

Lors des séances des 17 et 18 décembre 2007, le Conseil général a décidé de mettre en place une autorisation de programme de 6 millions d'euros pour la période de 2007-2012 pour les opérations d'aménagement de routes départementales de 1ère catégorie et 2ème structurantes en traverse d'agglomération consécutives aux travaux communaux de réalisation de bordures caniveaux.

Dans ce cadre, il a été engagé sur ce programme la somme de 149 221,00 € correspondant aux opérations d'aménagement en accompagnement des travaux de bordures entrepris par différentes communes, parmi lesquelles la commune VILLEMEUX SUR EURE pour des travaux sur la route départementale 929 au titre d'un raccord de chaussée en traverse ; une somme de 31 503.00 € sera apportée au profit de cette opération. (Travaux d'aménagement de sécurité à l'entrée de l'agglomération. Élargissement de chaussée pour réalisation de chicanes ; pose de bordures îlot ; pose de panneaux de signalisation ; réalisation de marquage au sol ; plantation de haie en rive de chaussée Réfection du revêtement de la chaussée.)

**Des aides pour la clôture de l'école**

Le remplacement de la clôture à l'école maternelle Hélène Boucher de Villemeux a amené le Conseil Général à verser une aide complémentaire de 4 625,00 € au profit de la commune.

**Soutien à la vie associative villemeusienne**

- F.F. FOOT-BALL ASSOCIATION SPORTIVE DE 156 licenciés 780€.
  - TENNIS CLUB DE VILLEMEUX 57 licenciés 285€.
  - ASSOCIATION USEP SECTEUR VILLEMEUX 150 licenciés 525€.
- Aides au titre du fonds de péréquation 2007 : 4 201 €.
- Achat d'extincteurs, d'armoires, d'un chariot, de rayonnages, de vitrines, d'un logiciel informatique, d'un terrain, d'un amplificateur, d'étagères, de matériel, d'illuminations de Noël, de panneaux, d'isolaires, Réfection du court de tennis, Travaux d'aménagement du passage bateau, à la poste, de plomberie, Fourniture, pose et raccordement d'un boîtier. 16 000 € d'aide.

**Le plan local de l'urbanisme**

Afin de favoriser l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme 7 500 € seront versés à la commune, soit 50% de la dépense engagée pour cette étude.

**Le syndicat des eaux améliore ses réseaux**

Travaux de renforcement du réseau d'eau potable situé rue des Châtaigniers, hameau de Fontaine à Ouerré, rue des caves au Boulay Mivoye et rue de la Dîme à Rosay 23 337 € de subventions ont été apportés au syndicat par le Conseil Général ; 6 792,00 € pour le renforcement du réseau eau potable à Ouerre et à Prouais

Travaux de sécurité routière à Cherville : Aménagement de sécurité sur la RD 113 à Cherville (plateau surélevé et signalisation) . Le Conseil Général apporte une subvention de 2 718 €.



## Villiers-le-Morhier

### **Ouverture de la mairie**

Mardi, mercredi, jeudi et vendredi, de 14 h à 16 h, le samedi, de 9 h à 11 h.

E-mail : mairievillierslemorhier@wanadoo.fr

Tél. : 02 37 82 50 60.

Fax : 02 37 82 54 12

### **J.-F. MARIE et M. LEMAIRE**

Dans les conseils d'école, et de la part des élus, de nombreux

remerciements ont été adressés à Jean-François MARIE et Marcel LEMAIRE, anciens maire et maire-adjoint, qui se sont dévoués pour la commune et le service public local. La Cantonade tient à les remercier pour leur attachement à la vie de notre canton.

### **Un candidat aux Sénatoriales**

Jacques GEFFROY, 2<sup>e</sup> adjoint au maire, a présenté sa candidature aux récentes élections sénato-

riales. Cadre technique à l'Assistance Publique, il a motivé son projet pour "mettre à profit son expérience et faire entendre la voix de l'intérêt général".

### **Des aides pour les transports**

Au titre des dépenses de fonctionnement des transports scolaires, le Conseil Général versera à la commune de Villiers Le Morhier, la somme de 7 088,58 €.



PEINTURE - DÉCORATIONS -  
REVÊTEMENTS SOLS ET MURS  
RAVALEMENT - VITRERIE DOUBLE  
VITRAGE - SURVITRAGE

**Joël CHEVALLIER**

18 rue du Coteau  
28130 VILLIERS-LE-MORHIER  
Tél. : 02 37 82 75 60

**Abattage de porcs et moutons  
Méchois - A domicile**



Présent à Villiers-le-Morhier le mercredi matin  
à Gambais le mardi après-midi  
Boudin chaud et charcuterie artisanale

**RENÉ BERCHER**

11 route d'Anet - 28260 SOREL-MOUSSEL  
Tél : 06 07 33 42 98 - 06 85 35 57 18  
☎ 02 37 51 99 67